

AVIS SUR PERMIS DE CONSTRUIRE

Service Gestion du Domaine Public
DRAT du Sancy

AVIS DU GESTIONNAIRE DE LA VOIRIE

N°: R08-2023

Service instructeur : DDT ISSOIRE Christelle CARLET	
Demande n°: PC 063 024 23 V0004	Date : 12/06/23
Commune : AVÈZE Parcelles n° : B 232, 247, 526, 528 et 691	Adresse terrain : RD 601 Lieu-dit : Fanostre 63690 AVÈZE
Situation : Hors agglo, sur la RD 601 au PR 2+948	
Déposée par : UNITE Mr Stéphane MAUREAU	
En vue de : Accès suite au PC 063 024 23 V0004	

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la délibération du Conseil général du Puy-de-Dôme du 25 juin 2012 adoptant le nouveau Règlement de Voirie Départementale (version 2012) ;

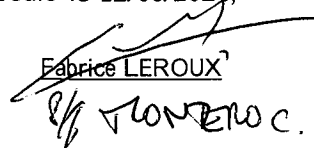
VU l'arrêté du Président du Conseil Départemental en date du 15 octobre 2021 donnant délégation de signature à Madame Annabelle ACHARROK, Directrice Générale Adjointe des Services du Conseil Départemental, Directrice Générale du Pôle Infrastructures, Aménagement et Accompagnement des Territoires ainsi qu'à ses collaborateurs ;

AVIS FAVORABLE

L'accès est existant et à modifier, il devra faire l'objet d'une demande de permission de voirie pour sa modification, afin d'avoir toutes les prescriptions à suivre.

Le Directeur de la Direction Routière d'Aménagement Territorial du
Sancy

La Bourboule le 22/06/2023,


Fabrice LEROUX
E/F TONNERO C.